

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 AVRIL 2018**

Délibération
n° 2018.04.028.B

**Pôle Culture -
Sollicitation de
subvention auprès de
la direction régionale
des affaires
culturelles (DRAC)
Nouvelle-Aquitaine
dans le cadre des
parcours d'éducation
artistique et culturelle
(PEAC)**

LE CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Site communautaire - Le Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 mars 2018**

Secrétaire de séance : Yannick PERONNET

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Alain THOMAS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

**DELIBERATION
N° 2018.04.028.B**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

POLE CULTURE - SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) NOUVELLE-AQUITAINE DANS LE CADRE DES PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)

« Le Parcours d'éducation artistique et culturelle » (PEAC) est une action visant à favoriser l'éducation artistique et culturelle, adressée particulièrement au jeune public.

Les actions soutenues concernent :

- les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire, hors temps scolaire) ;
- plusieurs catégories d'interventions (pratique artistique, acquisition de connaissances, sensibilisation) ;
- plusieurs disciplines (musique, théâtre, arts de rue, cirque, art contemporain...).

Depuis 2016, la politique culturelle de GrandAngoulême axe une partie de ses missions à la mise en œuvre des PEAC, par la coordination des actions des établissements et des partenaires culturels (le Théâtre d'Angoulême, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, le FRAC, les musées d'Angoulême, Via Patrimoine) et la mise en œuvre d'actions à destination du jeune public.

Une première phase de préfiguration en 2016 a permis de structurer la démarche, de créer une dynamique de territoire et d'obtenir un financement de 7 000 € de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine.

En octobre 2017, GrandAngoulême a signé un Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle de 3 ans (2017-2020) avec l'Etat, en la présence du Ministre de l'Education Nationale et de la Ministre de la Culture.

L'objectif de ce contrat de territoire est de permettre à chaque enfant des 38 communes de GrandAngoulême de rencontrer plusieurs disciplines dans son parcours de citoyen en devenir, en temps scolaire et extra-scolaire.

La démarche des parcours positionne GrandAngoulême comme animateur de territoire auprès des grands établissements et renforce les liens autres que financiers avec les partenaires culturels du territoire, mais également avec les institutionnels (DRAC, Inspection Académique, Rectorat). Cela permet également de renforcer le lien entre politique culturelle et politique enfance-jeunesse.

Il est proposé de continuer en 2018-2019 la phase opérationnelle lancée en 2017 par la réalisation d'une politique d'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur :

- La coordination des établissements culturels pour des actions communes à destination du jeune public ;
- Le pilotage GrandAngoulême, au travers d'un PEAC à dominante rurale, basé sur l'expérience de l'Epiphyte; et d'un PEAC à dominante urbaine, orienté vers les quartiers prioritaires.

Les moyens de mise en œuvre prendront plusieurs formes :

- Des résidences pédagogiques au long cours auprès de 20 classes ou groupes sur le territoire durant toute l'année scolaire 2018-2019 ;
- Des actions de sensibilisation aux disciplines artistiques ;

- Un livret EAC à destination des enseignants et animateurs socio-culturels des 38 communes, recensant les propositions de chaque établissement et structure culturelle partenaire (visuels réalisés par l'illustrateur angoumois Olivier Balez) ;
- Un cycle de conférences et de formations, à destination des enseignants et professionnels de la culture et de l'éducation mais également du grand public.

Un soutien de 70 000 € pourrait être sollicité auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation de cette politique EAC, dans le cadre de la convention DRAC-GrandAngoulême 2017-2020 portant sur la mise en œuvre d'actions de pratiques artistiques, de sensibilisation, de formation et de coordination.

Le montant sollicité auprès de la DRAC représente 50% du budget artistique alloué au projet EAC (cf. budget en annexe).

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter une subvention auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 avril 2018	<u>Affiché le :</u> 06 avril 2018

Annexe- Budget PEAC 2018 Pôle Culture, établissements culturels & communication

DEPENSES	Action, projet	Support	Détail	Montant
Communication	Graphisme, impressions, articles	Livret, flyers, invitations		12 150 €
Formations	Cycles de conférences et journées de formation			5 000 €
Résidences pédagogiques	7 résidences + suivi résidence 2017-18	Interventions artistiques	55€/heure	37 925 €
médiation-diffusion + résidences hors temps scolaire	Ateliers de pratique + diffusion hors ét. Culturels	Ateliers & diffusion	55€ /heure	22 175 €
Parcours IMAGE	Rencontres, ateliers de pratiques, visites	Ateliers & rencontres	55€/heure	20 000 €
Parcours ateliers	Littérature, spectacle vivant, musiques actuelles et arts visuels	Ateliers et actions culturelles		65 561,50 €
Ressources humaines	Poste chargé de mission	Coordination		18 800 €
TOTAL				181 611,50

RECETTES	Montant	Structure
EAC	70 000 €	DRAC
Auto-financement EAC	111 612 €	GrandAngoulême
TOTAL	181 611,50 €	